

**LES ESPECES DE
LA FAUNE**

Carte 8

LA BOUVIERE (*RHODEUS AMARUS*)

Espèce

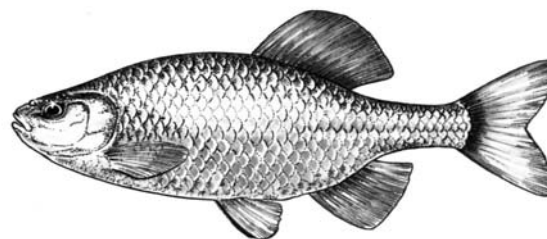
Classification

Poisson

Code Natura 2000 : 1134

Description et écologie

La Bouvière est un poisson herbivore de petite taille (longueur totale de 5-8 cm). Elle fréquente les eaux lentes ou stagnantes sur substrat sableux et légèrement envasé, c'est-à-dire le cours inférieur des rivières (zones larges à courant faible), mais aussi les lacs et étangs chauds de plaine. La présence de moules d'eau est indispensable à l'espèce pour sa reproduction : les moules abritent en effet les pontes. La reproduction a lieu d'avril à août.



Source : Inventaire de la faune de France, Nathan, MNHN, Paris, France, 1992

Evolution historique et répartition - Etat de conservation

La Bouvière est présente dans le centre et l'est de l'Europe. Si, en France, sa répartition est très fragmentée, l'espèce est signalée dans tous les grands bassins (Rhin, Seine, Loire, Rhône, Garonne).

Elle fréquente les eaux lentes ou stagnantes sur sol sableux. Elle se reproduit dans les boires et reculs favorables aux moules d'eau douce qui abritent ses pontes. L'espèce est présente dans le département du Puy de Dôme, notamment sur l'Allier, en aval d'Issoire, et particulièrement sur ses annexes hydrauliques (bras morts, reculs, boires). L'espèce est également présente sur la partie basse de certains petits affluents de l'Allier en Limagne (Litrou à Culhat, au nord du site).

Etat de conservation : à préciser (faible nombre de bras morts, boires...).

Enjeu patrimonial

La Bouvière a disparu de certaines régions très peuplées d'Europe centrale. Menacée, elle est classée en catégorie "vulnérable" à différentes échelles (mondiale, en France, en région Auvergne (CSP, 2000)).

Reproductrice dans les reculs et boires favorables à la Moule d'eau douce, cette espèce est liée aux milieux d'eaux calmes de plaine sur lesquels pèsent les menaces les plus importantes du fait du développement des activités humaines.

L'axe Loire-Allier constituant l'un des derniers fleuves sauvages d'Europe avec son réseau de boires est particulièrement favorable à la Bouvière.

Habitat de la Bouvière

Description de l'habitat

Dans le Val d'Allier, la Bouvière fréquente les reculs (bras morts connectés) et les boires encore fonctionnelles, dont les eaux lentes ou stagnantes sont favorables aux Moules d'eau douce.

Exigences écologiques

La Bouvière est une espèce d'eaux calmes, peu profondes, à substrats sablo-limoneux. Elle est exclusivement phytophage (algues vertes filamenteuses, diatomées) et/ou détritivores. Elle est totalement dépendante de la présence des Moules d'eau douce, dans lesquelles elle pond (hôte intermédiaire indispensable).

Dynamique naturelle de l'habitat

Les boires et reculs se comblent naturellement, le maintien de la dynamique fluviale, qui permet la reconstitution périodique d'annexes hydrauliques fonctionnelles, est indispensable à la Bouvière.

Sensibilités et facteurs d'évolution

	<i>Facteurs qui contribuent à l'état de conservation favorable</i>	<i>Facteurs qui contrarient l'état de conservation favorable</i>
<i>Facteurs naturels</i>	Maintien d'un espace de liberté pour les grands cours d'eau indispensables (annexes hydrauliques fonctionnelles).	Comblement naturel des boires et bras morts. Espèce dépendante des Moules d'eau pour sa reproduction.
<i>Facteurs humains</i>	Entretien adapté de la végétation et restauration des connexions avec le cours d'eau principal de certains bras morts.	Enfoncement du lit, qui serait actuellement stabilisé. Pollution (industries, pesticides). Déconnexion progressive du cours d'eau d'avec ses annexes hydrauliques liée à l'approfondissement du lit de l'Allier Quasi-absence de reconstitution de nouveaux milieux à cause de l'enfoncement du lit et endiguement des berges

La prédation, en mauvaise saison, des moules d'eau douce par les rats musqués et les ragondins (rongeurs introduits consommant généralement des végétaux) pourrait, en partie, expliquer la raréfaction des Moules d'eau douce dont dépend la Bouvière pour sa reproduction.

Préconisations de gestion

Concernant l'habitat :

- Maintien d'un espace de liberté pour les grands cours d'eau indispensables pour éviter la perte progressive des milieux naturels nécessaires au maintien de l'espèce comme les annexes hydrauliques fonctionnelles).
- Entretien adapté des habitats favorables actuels (entretien de la végétation, restauration des connexions avec le cours d'eau principal) après diagnostic hydraulique
- Maintien, voire restauration, de la qualité de l'eau (notamment limiter les toxiques qui affectent les moules).

Concernant l'espèce :

- Evaluation de l'importance de la prédation des rats musqués et des ragondins sur les Moules d'eau douce, indispensables à la reproduction de l'espèce.
- Meilleure connaissance de l'écologie de l'espèce